

MÉMOIRE

MODIFICATIONS DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY-2

07 décembre 2004

Modifications des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

INTRODUCTION

Permettez-moi de me présenter : je suis Serge Lafrenière ex-travailleur dans le milieu nucléaire durant 30 ans. Pendant cette période, j'ai occupé les postes de technicien, d'instructeur, de coordonnateur de formation, de contremaître et de gestionnaire dans le domaine de la formation.

Une grande partie de ma vie active au travail a été consacrée à la formation du personnel de Gentilly-1, Gentilly-2 et TQNPC (Third Qinshan Nuclear Power Company) en Chine.

SÉCURITÉ

Gentilly-2 est une centrale sécuritaire qui est exploitée par un personnel hautement qualifié et compétent. Des équipes spécialisées assurent un suivi rigoureux des rejets et s'assurent de respecter les normes régies par les lois canadiennes concernant le nucléaire.

Dans le souci de respecter de l'environnement, le personnel de Gentilly-2 exploite la centrale en deça des normes exigées par les lois canadiennes.

De plus, la CCSN (Commission Canadienne de sûreté nucléaire) a pour mandat une surveillance très serrée de l'exploitation d'une centrale nucléaire. Ses exigences sont très rigoureuses et le personnel de Gentilly se fait un devoir de s'y soumettre.

IMPACT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Avec des retombées directes et indirectes de 135M\$ annuellement et le maintien de 650 emplois, la fermeture de la centrale de Gentilly-2 serait désastreuse pour l'économie de la région. L'étude sectorielle réalisée par Nove Environnement en décembre 2003 pour Hydro-Québec le démontre très bien.

De plus, la centrale nucléaire de Gentilly-2 joue un rôle important dans la stabilité du réseau d'Hydro-Québec et la perte de 675 MW sur le réseau n'est pas souhaitable.

FORMATION DU PERSONNEL

Hydro-Québec investit un budget de 4 M\$ annuellement pour la formation de son personnel de la centrale nucléaire Gentilly-2, relativement à la diffusion et à la mise à jour de ses programmes de formation pour les nouveaux arrivants, ou de ses programmes de recyclage pour le personnel en place.

Les sujets traités dans ces programmes touchent la sécurité nucléaire (radioprotection), la santé/sécurité (façon de travailler sécuritairement) et la formation du personnel dans leur métier respectif. Chaque programme comporte une partie théorique et une partie pratique.

Chacun des programmes est développé selon l'approche systématique de formation et encadré par un document de référence (DR-01 formation et qualification du personnel).

À titre d'exemple, pour la formation du personnel de TQNPC, nous avons touché tous les niveaux de la hiérarchie. Le budget de cette formation était de 14 M\$.

Je connais très peu d'entreprises qui investissent autant d'argent et de ressources humaines dans la formation de leur personnel. Cela démontre le sérieux que la compagnie accorde à la formation de son personnel et à la sécurité de ses installations.

EXPORTATION

La venue du nucléaire au Québec dans les années 70 a été bénéfique pour les québécois.

Avec les années, le personnel de Gentilly a acquis une expertise reconnue mondialement. L'Argentine, la Roumanie et La Chine importent la technologie québécoise (outils spécialisés, procédures, formation, ressources humaines). Nous avons investi 30 ans d'efforts pour en arriver à ce résultat.

CONCLUSION

Malheureusement, le nucléaire a fait son apparition sous la forme d'une arme de destruction massive et dans la tête de bien des gens, le nucléaire n'est que destruction et danger.

Depuis, la vie nous a prouvé que le nucléaire a ses bienfaits, tels que dans le domaine médical, la stérilisation des aliments, l'industrie de l'électricité, etc... Nous avons des lois et des organismes de surveillance au fait de la situation qui nous permettent d'exploiter sécuritairement la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de gérer efficacement ses déchets.

Pour ces raisons, je suis en faveur des modifications des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection à la centrale nucléaire de Gentilly-2.